

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 59 (1908)
Heft: 1

Artikel: Le cytise des Alpes dans le Jura (Cytisus alpinus)
Autor: Pillichody, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Cytise des Alpes dans le Jura (*Cytisus alpinus*).

Les Botanistes nous apprennent qu'un certain nombre de plantes qui font l'ornement des versants extérieurs secs et chauds du Jura sont de provenance méridionale. Ce sont des enfants du midi, nés sur les rochers arides et les montagnes dénudées aux teintes chaudes que baigne l'azur de la Méditerranée, lesquels sont montés jusque chez nous, en suivant la large ouverture de la vallée du Rhône. Le Jura français, l'Ain en particulier, puis le Mont Colombier, la région de Lons-le-Saunier et de Salins sont mieux encore favorisés par cette immigration que notre Suisse romande. Toutefois le Cytise des Alpes, le chêne pubescent, l'érable à feuille d'aubier, l'iberide des rochers, le buis, pour ne citer que ceux-là, ont également pénétré sur notre territoire à travers les étroites gorges du Fort de l'Ecluse. Ces essences ont trouvé sur le versant méridional du Jura, dans les montagnes du Bas-Valais et jusque dans certaines expositions particulièrement favorisées du pied des Alpes une nouvelle patrie d'adoption, dont elles enrichissent et embellissent la flore.

Parmi ces immigrés le *Cytise des Alpes* est sans doute le plus intéressant à notre point de vue, car il ne forme pas seulement de petits groupes isolés, chers aux botanistes et connus d'eux exclusivement, il constitue dans certaines régions de notre Jura romand des peuplements entiers et il peut se réclamer hardiment d'être une essence forestière. Ces peuplements presque purs, qu'on ne s'attend nullement à rencontrer sur les plateaux jurassiens, en forment certes un des plus beaux ornements floristiques, cela surtout au moment de la floraison, lorsque d'innombrables grappes dorées se balancent au souffle de la brise et luisent comme de mystérieux lampions dans la pénombre du taillis.

La région où le Cytise des Alpes est le plus fréquent dans le Jura et d'une façon générale en Suisse, est le haut plateau ma-

melonné qui s'étend de la Dôle au Mont Tendre, où il s'élève jusqu'à la limite extrême de la végétation ligneuse, soit à 1560 m (à la Dôle). Il occupe surtout les premières terrasses, ouvertes vers la plaine et orientées au midi, ainsi que les versants rocheux qui en descendent. Tout en s'élevant à une assez grande altitude dans le Jura, réputé pour la rigueur de son climat, il garde néanmoins son caractère méridional. En effet, quoique fortement représenté, comme nous l'avons vu, sur le devant de la chaîne, et bien que depuis là l'immigration dans les vallons jurassiques serait chose facile, le Cytise ne pénètre nulle part dans l'intérieur même du massif.

On peut mesurer à ce fait les grands contrastes climatériques qu'on rencontre dans le Jura, malgré l'étroitesse relative et la faible altitude de cette chaîne de montagne. Alors que les versants extérieurs, tant à l'est qu'à l'ouest, portent l'empreinte, sous le rapport de la flore, d'un climat radouci par un rayonnement méditerranéen, où les plantes xéothermiques (c'est-à-dire aimant la sécheresse) dominant, il suffit de pénétrer quelque peu dans le cœur de la montagne pour y trouver des conditions météorologiques renversées. Dans les vallées intérieures les hivers sont longs et rigoureux; les précipitations abondantes et fréquentent y maintiennent un facteur d'humidité très élevé. Tandis qu'ici de vastes forêts résineuses couvrent les flancs toujours frais des combes, et que sur de brumeuses tourbières végètent le pin de montagne et le bouleau nain, tout à côté, en franchissant un seul chaînon, l'on trouvera sous un ciel clément et qui ne fournit qu'un minimum de pluie, des vergers opulents, la vigne mûrissant des crues célèbres, le châtaignier et même le figuier cultivés en plein vent dans les parcs et les jardins, et le Cytise, enfant du midi, formant des taillis étendus.

Si d'une part la zone de répartition du Cytise des Alpes est confinée sur les versants extérieurs du Jura, elle est également limitée vers le nord. En effet, cet arbrisseau n'a pas franchi l'étroit chenal que l'Orbe s'est creusé dans les assises néocomiennes de Montcherand. Sa station la plus septentrionale pour le Jura suisse d'après M. Moreillon, inspecteur des forêts, se trouve aux environs du site justement célèbre des sources de l'Orbe. Il ne s'est pas aventuré plus loin: on ne le trouve ni dans les taillis si bien

abrités de Vuitebœuf ou de la Lance près Concise, ni dans les côtes sèches et chaudes des gorges de l'Areuse ou au pied de Chaumont, réputé à cause de leur flore xérophile. Les trois localités au-dessus de Neuchâtel où on le signale, sont dues, d'après les renseignements reçus du regretté professeur Trippet, aux essais d'acclimation entrepris en 1879, avec un parfait succès, par feu Louis de Coulon, directeur du Musée d'histoire naturelle.

Outre le Jura, le Cytise des Alpes a aussi colonisé les préalpes vaudoises de Clarens à Bex et les montagnes du Bas-Valais, notamment la région de Monthey à St-Gingolphe où d'après M. Delacoste, inspecteur des forêts, il forme un composant assez fréquent des taillis. On le rencontre là jusqu'à 1600 m d'altitude. Il remonte ensuite la vallée du Rhône en suivant les côteaux secs et chauds de la rive droite jusqu'à Sion et Sierre, tandis que sur la rive gauche plus ombragée il s'arrête déjà à Martigny. Christ¹ le signale encore dans le Pays d'Enhaut, à Montbovon (800 m) et à Château d'Oex (994 m), tandis que Gremlin et Schinz constatent sa présence jusque dans l'Oberland bernois.

Ce sont là ses stations extrêmes dans la direction du Nord-Est. Au Tessin, naturellement, le Cytise des Alpes a trouvé des conditions qui lui sont favorables. M. Dr Bettelini, inspecteur des forêts, cite un centre de répartition au haut du Lac Majeur, et un autre dans le Sotto Ceneri, où cet arbrisseau apparaît aussi bien sur les bords du lac de Lugano que sur les versants buissonneux du Camoghé et dans les rochers à pic du Generoso. Plus au sud, à partir de Mendrisio, il se voit remplacé par son proche parent, l'Aubours (*Cytisus Laburnum*).

* * *

Le Cytise des Alpes se présente sous l'aspect d'un arbre de troisième grandeur, le plus souvent sous celui d'un arbrisseau ou d'un grand buisson. Il atteint une hauteur de 8—10 m tout au plus et son diamètre ne dépasse pas 25 à 30 cm. Il se reproduit soit par semis naturel, soit surtout par rejets de souche, et il forme en général une ou plusieurs tiges droites et élancées. Il n'atteint pas un âge élevé. Une rondelle provenant du Jura vaudois que nous avons devant nous, d'un diamètre de 22 cm et âgé de 25 ans

¹ La flore de la Suisse.

seulement, est déjà atteint de carie au cœur. Dans la règle il ne doit guère dépasser l'âge de 50 à 60 ans. Les 80 années, attribuées au Cytise de dimensions extraordinaires signalé par H. Correvon¹ dans le jardin de la cure de Cuarnens est sans doute une exception. Son écorce est d'abord lisse, verdâtre, plus tard elle se crevasse. Son bois est différencié en aubier et bois de cœur. Ce dernier est très dense, dur, de couleur jaunâtre. Ses feuilles sont divisées en trois folioles, en général ciliées sur les bords seulement, légères et mobiles. L'inflorescence consiste en une longue grappe pendante, composée de fleurs d'un jaune éclatant, d'un effet très élégant. La graine noirâtre, réputée vénéneuse, est renfermée dans un légume (haricot) allongé entièrement glabre.

Par son tempérament le Cytise se range parmi les essences de lumière, ainsi que le prouve son association avec les sorbiers, alisiers et saules, qui l'accompagnent dans ses stations de prédilection. Il évite la compagnie du hêtre, dont le couvert est trop sombre, et ne se rencontre pas parmi les sousbois des futaies jurassiques. S'il descend dans la région des grands bois, il y recherche les clairières, notamment les îlots rocheux et les éboulis pierreux, où les grands arbres ne lui font pas de concurrence. Après les coupes dévastatrices, comme on les pratiquait autrefois, dans le Jura comme ailleurs, le Cytise des Alpes, dans son rayon d'acclimation, apparaît parmi les premiers buissons que la nature fait éclore pour réparer la brèche ouverte par la cupidité et l'imprévoyance de l'homme. Il réussit parfois à former des peuplements presque purs, à l'abri desquels, grâce à leur couvert léger, les résineux s'installent volontiers pour reprendre peu à peu possession de leur ancien domaine. Il convient particulièrement bien pour jouer ce rôle réparateur, parce qu'il n'est pas brouté par le bétail, à cause de la saveur amère de ses rejets. En outre, en sa qualité de membre de la famille des Papillonacées, comme assimilateur d'azote, il enrichit le sol en matières nutritives et prépare aussi de cette façon le retour de la forêt. Lorsqu'il a ainsi accompli son œuvre de restauration il disparaît de nouveau, comme s'il voulait se soustraire par modestie à la reconnaissance des jeunes sapins, auxquels sa troche étalée a tenu lieu en même temps de berceau et d'abri.

¹ Nos arbres.

Les peuplements assez étendus de Cytises des Alpes dans le Jura vaudois ont été signalés par M. de Luze, inspecteur des forêts. La fréquence de cet arbrisseau dans la région entre la Dôle et le Mont Tendre était connue des botanistes. Mais autre chose est l'apparition d'une plante par exemplaires isolés et son association en nombre pour prendre possession d'une façon plus ou moins exclusive d'une station. Or, le Cytise constitue ici des groupements d'une étendue telle qu'ils méritent d'être qualifiés de forêts. C'est donc une essence forestière!

Les principales de ces forêts de Cytises se trouvent l'une au-dessus de Marchissy, au lieu dit les *Eschadels* et l'autre en amont de Bassins, aux *Ilanches*. Les *Eschadels* sont situés à 1300 m sur un plateau ouvert au sud-ouest, dominant les grandes forêts de Marchissy. Le terrain est assez accidenté, rocheux et sec. Le Cytise y forme un peuplement presque pur, dont la photographie en tête de cet article ne donne qu'une idée imparfaite. C'est un taillis simple, dont les nombreux rejets de souche, élancés et vigoureux, forment un gaulis à couvert presque ininterrompu. La surface est d'environ 4 à 5 ha; elle tend à diminuer par l'invasion active des semis résineux sur les bords. D'un bel accroissement les Cytises atteignent, avec un âge moyen d'environ 30 ans, des diamètres de 15 à 20 cm et 8 à 10 m de hauteur. L'origine de ce peuplement doit être recherché dans la coupe rase d'une forêt résineuse, dont le Cytise a pris la place. Il en est de même pour la station voisine des *Ilanches* sur Bassins, qui forme une véritable forêt de plus de 70 ha de surface. Le Cytise des Alpes y domine de beaucoup à côté des sorbiers, alisiers et saules qui ont repeuplés avec lui le sol dénudé. Situé à 1350 m le plateau des *Ilanches* est un terrain mamelonné ouvert au midi. Le peuplement assez dense et très prospère a environ 60 ans. Il est traité en taillis, d'une façon peu intense, conformément à l'altitude des lieux et leur éloignement des centres de consommation. L'on y constate des diamètres allant jusqu'à 25 cm. La croissance du Cytise paraît absolument normale, en sorte que sa durée en ces lieux est assurée pour longtemps encore. La grande étendue du peuplement ne laisse pas craindre qu'il soit si tôt envahi par le semis résineux. Tout permet d'admettre que ces extraordinaires forêts de Cytises seront encore conservées un certain temps à l'intérêt du forestier et à l'admiration du botaniste.

Cela d'autant plus que leur valeur n'est pas exclusivement scientifique ou seulement platonique. Le bois du Cytise est en effet fort apprécié pour divers usages. Comme bois de feu sa force calorifique atteint presque celle du hêtre. Comme bois d'œuvre, ses qualités de dureté et de tenacité sont très remarquables. Le bois de cœur est réputé imputrescible. Il est très recherché pour la confection de poteaux, échelas et usages analogues. On l'emploie aussi comme seuil sous les planchers d'écurie. Loin de se décomposer, il prend dans le bain de purin une couleur noir d'ébène et devient si dur qu'on peut le polir. Il est employé également par le charron et par le tourneur; ce dernier en fabrique des robinets très solides, qu'on reconnaît à leur couleur jaune.

Il faut donc classer le Cytise des Alpes, du moins là où il est fréquent, parmi les essences secondaires les plus utiles et les plus appréciées. Non seulement son accroissement dans le taillis est au moins aussi rapide, surtout sur les hauts plateaux qu'il affectionne, que celui des bois blancs qui l'accompagnent, mais il les dépasse tous par la qualité de ses produits. Son bois est recherché dans l'industrie et dans la forêt l'arbre lui-même joue un rôle important comme abri contre le bétail, comme berceau du semis résineux. Colonisant principalement, dans le Jura, des endroits voués au parcours, il conquiert par ces propriétés l'estime tout particulier du forestier, ce qui fait qu'il est non seulement toléré, mais salué avec sympathie dans ces lieux dont il est en même temps l'ornement.

Le Cytise ne compte pourtant pas que des amis. Il a aussi ses adversaires; toutefois il n'y en a point qui soient en mesure de beaucoup lui nuire. Parmi les insectes c'est une Hylésine, le *Hylastes Fankhauseri Reitter*, qui l'attaque le plus fréquemment. Découvert par M. D^r Fankhauser dans les Cytises des Alpes de Port Valais, cet insecte a été dès lors constaté un peu partout où cet arbre apparaît. M. Moreillon l'a trouvé aussi bien à la Dôle, à la limite de la végétation arborescente, qu'à la grande Chartreuse en Dauphiné. De taille très petite, il ne mesure que 2¹/₂ à 3 mm, le *Hylastes* creuse aussi bien dans l'écorce des vieux Cytises que dans l'aubier des jeunes parties de l'arbre un double couloir de ponte, qui le caractérise, mais dont l'influence sur le développement du sujet atteint ne semble pas considérable. Les souris et les lièvres sont friands de son écorce, durant l'hiver, et causent quel-

quefois des dégâts sérieux, tel durant le long hiver de 1906 à 1907. Pendant le même hiver le froid excessif et prolongé a occasionné des dommages sensibles dans les taillis de Cytise, en faisant dépérir, sécher probablement, les rejets et pousses de l'année précédente. Cette essence est néanmoins assez résistante au froid, sa présence sur les hauts plateaux du Jura le prouve et les gelées ne l'atteignent qu'exceptionnellement.

D'une manière générale, donc, on peut affirmer que le Cytise des Alpes, cet enfant du midi, s'est parfaitement bien acclimaté chez nous. Malgré son origine méridionale, que dénonce la légèreté de son feuillage et la délicatesse de la grappe d'or que forme son inflorescence, il a conquis son droit de cité au milieu des rudes essences de notre Jura et nous lui accordons volontiers la bourgeoisie d'honneur parmi nos arbrisseaux qu'il surpasse tous par son utilité autant que par sa beauté.

A. Pillichody.



Les cultures agricoles temporaires et leur influence sur le sol de la forêt.

Traduction succincte d'un article de M. *Balsiger*, inspecteur forestier.

(Suite, voir le numéro de novembre 1907).

Dans les cas cités, c'est la dégradation lente des qualités physiques du sol qui cause le dépérissement graduel des cultures. A part l'état languissant des peuplements, une caractéristique de ces sols, c'est leur dureté, leur compacité, dont on s'aperçoit aisément, étant donné la résistance qu'ils opposent à la pénétration d'un outil. La surface est recouverte d'une couche d'humus brut desséché, ou d'une couche épaisse de mousses. Cet humus est enlevé par les vents, ou bien il se brûle entièrement; sa décomposition ne peut se faire faute d'humidité et d'un mélange plus intime avec la terre arable. L'eau pénètre lentement à l'intérieur et, parfois, elle reste stagnante à la surface; ce qui explique la présence de certaines plantes hydrophiles, dans une station sans cela fort sèche. La faune du sol fait entièrement défaut; des essais faits en vue d'introduire des petites colonies de combrices, n'ont pas donné de résultats appréciables.

Il va bien sans dire, cet état défavorable du sol n'est pas toujours une conséquence des cultures temporaires ou des défriche-